



Guide utilisateurs Portail

pro

Guide utilisateurs Démarches-plaisance à
destination des distributeurs

Version : 2.0.3
Date : Janvier 2023
Auteur(s) : DGAMPA/SDNUM/NUM3

Table des matières

1. 1.1 Mon compte distributeur	3
1.1. 1.1.1 Je n'ai pas de compte "distributeurs" sur le portail demarches-plaisance	3
1.2. 1.1.2 J'ai déjà un compte "distributeurs"	10
2. Chapitre 2 Mes demandes	14
2.1. 2.1 Enregistrement provisoire	14
2.1.1. 2.1.1 Enregistrement provisoire CE	15
2.1.2. 2.1.2 Enregistrement provisoire non CE	26
2.2. 2.2 Enregistrement temporaire	26
2.3. 2.3 Acquisition d'occasion	29
3. Chapitre 3 Plaisancier	32
4. Chapitre 4 mes navires	39
5. Chapitre 5 Mes données	43

1. 1.1 Mon compte distributeur

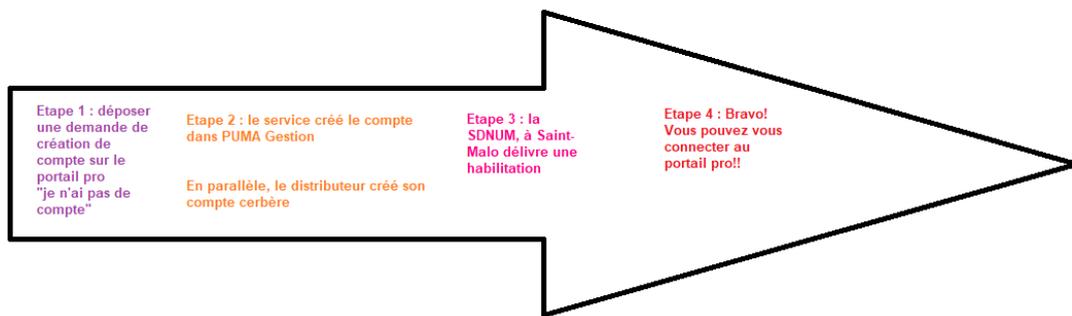
L'application Demarches-plaisance (espace professionnel) remplace IMPALA.

L'objectif est d'offrir un outil plus performant et ergonomique aux utilisateurs.

L'URL de connexion est demarches-plaisance.gouv.fr

1.1. 1.1.1 Je n'ai pas de compte "distributeurs" sur le portail demarches-plaisance

La création d'un compte distributeur se réalise en plusieurs étapes.



etapes distributeur

Le détail de ces étapes :

Une fois sur l'écran d'accueil du site demarches-plaisance.gouv.fr, cliquer sur le bouton "Je n'ai pas de compte"



demarche plaisance

Renseignez les informations demandées à l'écran

MINISTÈRE DE LA MER
Liberté
Égalité
Fraternité

DEMARCHES-PLAISANCE.GOUV.FR

🏠 AIDE

Demande de création d'un compte professionnel

Formulaire de demande

Veillez renseigner les informations concernant votre société et déposer les pièces justificatives associées. Toutes les informations transmises seront traitées par les services instructeurs dans un délai de 3 jours.

Raison sociale * SIRET/SIREN *

Nom du responsable * Service instructeur *

Adresse

Voie * Code postal *

Complément adresse Ville *

Pays *

portail pro demande renseignements

Sans oublier de joindre les pièces justificatives nécessaires au traitement de votre dossier.

Coordonnées

Fax

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Mél *

Confirmation mél *

Pièces justificatives *

Pour être valide, votre demande doit nécessairement comporter le scan de la pièce d'identité du responsable et le scan d'un extrait KBIS.

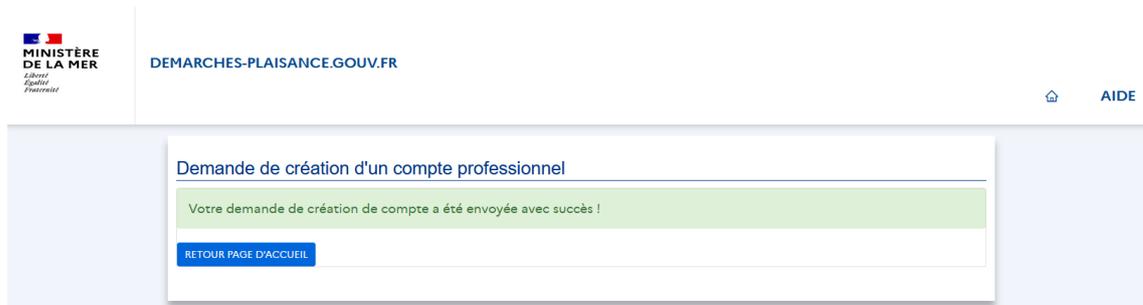
Déposer AUCUN FICHER SÉLECTIONNÉ.

Nom document	Date de dépôt	Actions
k_bis.pdf	12/12/2022	↓ ×
cin.pdf	12/12/2022	↓ ×

Commentaire

portail pro demande renseignements pj

Lorsque la demande est bien prise en compte, une confirmation s'affiche à l'écran

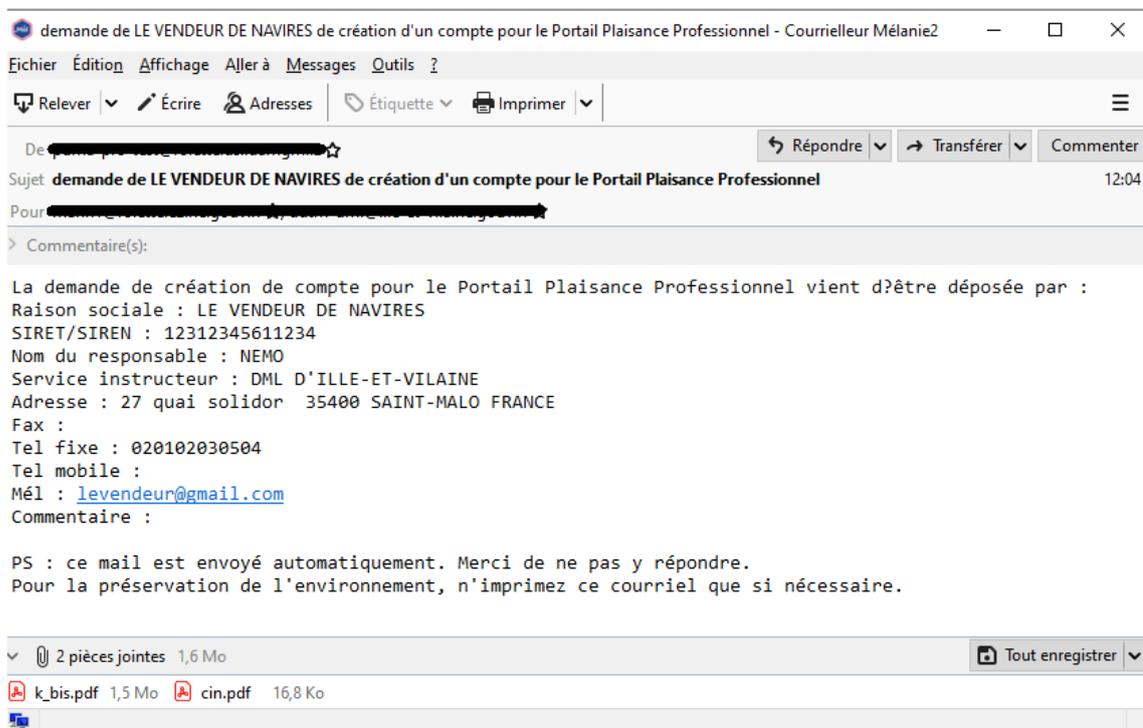


confirmation demande compte

Lors de la demande de création, le compte n'est pas immédiatement "actif". Le service reçoit la demande de création de compte sous forme de mail.

Charge au service, via les informations remontées lors de la demande et aux pj de "valider" le compte par sa création dans leur application de gestion.

Merci de patienter un peu....



mail creation compte

La sous direction des affaires maritimes à Saint-Malo se chargera de votre habilitation CERBERE **une fois votre compte créé par le service référent.**

Dès ouverture de votre habilitation, la SDNUM vous informera par mail. Reportez vous au paragraphe suivant sur le "**mot de passe CERBERE**" pour poursuivre votre navigation sur le site.

Création du compte cerbère

Sur la page d'authentification CERBERE, cliquer sur le bouton "**Créer un compte Cerbère**"

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHESION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

Portail d'authentification Cerbère

Accueil Cerbere Connexion Mon compte Aide Accessibilité

Authentification PUMA_PRO

Connexion

Votre identifiant Cerbere et votre mot de passe

Identifiant

Mot de passe

Connexion

Mot de passe inconnu ? [Créer un compte Cerbere](#)

S'identifier avec FranceConnect
Réservé aux comptes de particuliers

Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
Ministère de la Transition Énergétique
Secrétariat d'État Charge de la Mer

creer compte cerbere

Renseigner le numéro SIREN de l'entreprise

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHESION DES TERRITOIRES
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
MER

Portail d'authentification Cerbère

Accueil Cerbere Connexion Mon compte Aide Accessibilité

Création de compte - Etape 1/5

Choix du profil

Vous souhaitez utiliser votre compte FranceConnect pour vos démarches administratives personnelles

S'identifier avec FranceConnect

Vous souhaitez créer votre compte Cerbere pour vos démarches administratives personnelles

Vous souhaitez créer votre compte pour votre activité professionnelle, indiquez nous votre numéro SIREN

Votre numéro SIREN

1300192280001

Annuler Valider

cerbere etape siren

Certaines informations liées directement à l'entreprise (comme l'adresse postale) seront renseignées automatiquement

Concernant la civilité, vous pouvez entrer le nom du gérant de l'entreprise par exemple.

Pour l'adresse mail, ce sera votre futur identifiant de connexion, notez l'information.

Création de compte - Etape 2/5

Entreprise 130019268

SECRETARIAT GENERAL DE LA MER - 20 AV DE SEGUR - 75007 PARIS 7 (FR)

Identité

Civilité* Madame Monsieur

Prénom* bateau

Nom* gérant à renseigner

Adresse mail* pierrebesoint.dsi@gmail.com

Confirmation mail* pierrebesoint.dsi@gmail.com

Adresse postale 20 AV DE SEGUR

Code postal 75007

Ville PARIS 7

Pays FRANCE

Téléphone

Mobile

* Champs obligatoires

Annuler Valider

cerbere identite

Le reste de la création de compte est identique au paragraphe "Mort de passe CERBERE", reportez vous au chapitre suivant !

Entreprise 130019268

SECRETARIAT GENERAL DE LA MER - 20 AV DE SEGUR - 75007 PARIS 7 (FR)

Identité

Civilité	Monsieur
Prénom	Bateau
Nom	GÉRANT
Adresse mail	pierrebesoint.dsi@gmail.com
Adresse postale	20 AV DE SEGUR
Code postal	75007
Ville	PARIS 7
Pays	FRANCE
Téléphone	
Mobile	

Mot de passe

Votre mot de passe doit respecter les règles suivantes

- 8 caractères minimum;
- au moins 1 minuscule, 1 majuscule, 1 chiffre et 1 caractère spécial;
- différent de vos 3 précédents mots de passe.

Mot de passe

Confirmation

Code de sécurité

Veuillez reproduire le code de sécurité présenté.

7 3 q η 2 i u

Code de sécurité

Changer

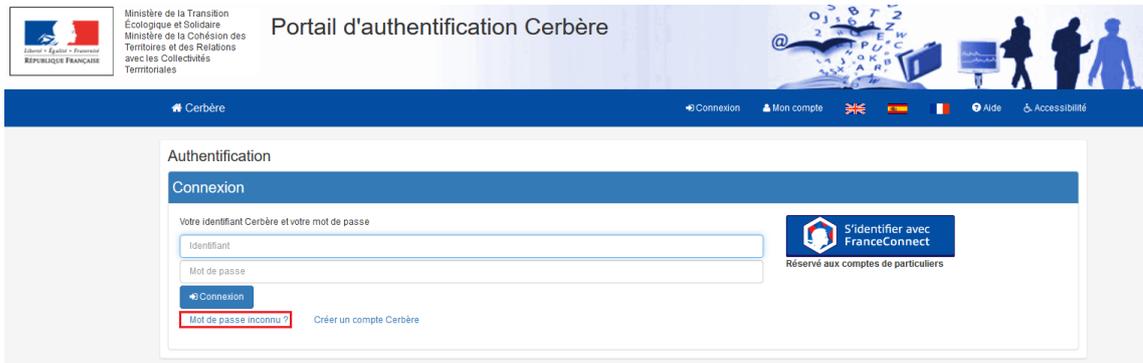
créer compte et créer un mot de passe

Mot de passe CERBERE

Si vous disposiez d'un agrément dans IMPALA et que vous avez actualisé votre compte auprès de votre service, votre habilitation a été automatiquement reprise par les services informatiques.

Dans ce cas, l'adresse mail fournie vous sert d'identifiant de connexion.

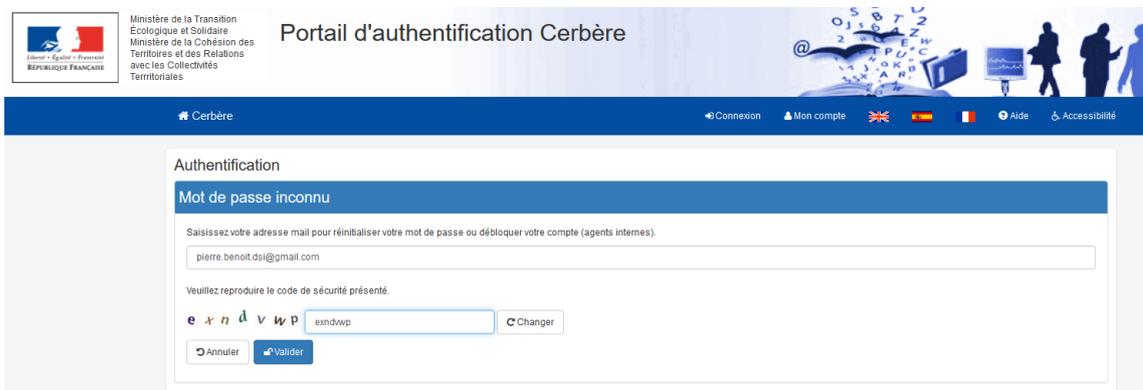
A la première connexion (ou si vous avez oublié votre mot de passe), cliquer sur le bouton "**Mot de passe inconnu**"



cerbere mot de passe inconnu

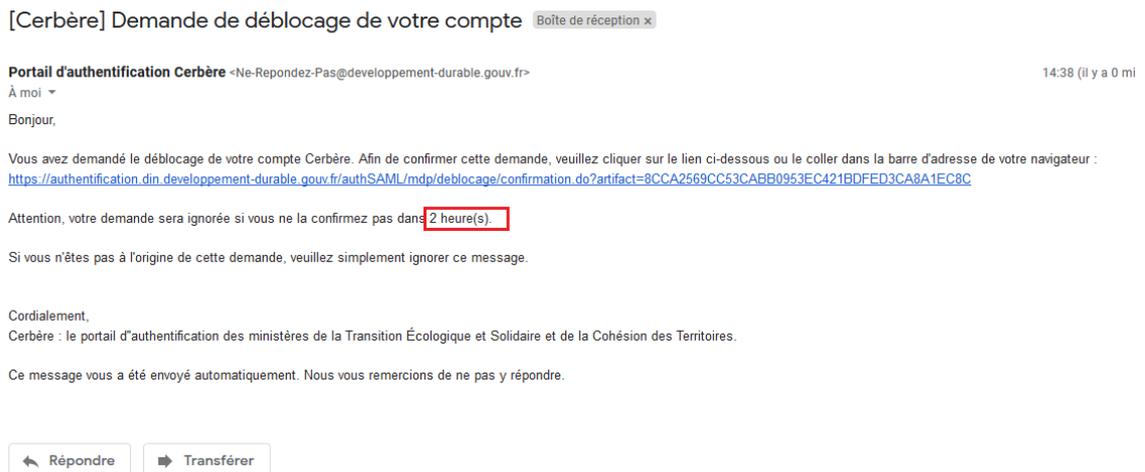
Le portail d'authentification cerbère vous demande

- votre adresse mail
- un captcha, c'est un code pour vérifier que vous n'êtes pas un robot malveillant



cerbere mot de passe inconnu 2

En cliquant sur le bouton "**valider**", un mail vous est adressé pour poursuivre le procédé.
 Attention : il faut valider le mail dans les 2h suivant votre demande (pensez à vérifier vos spams).

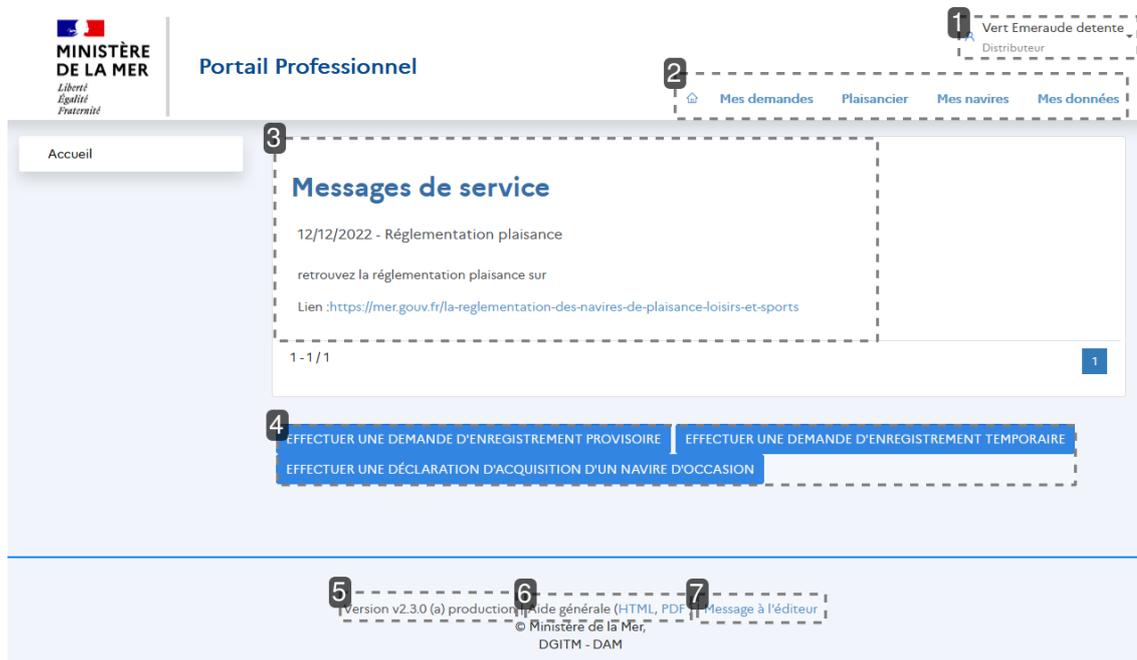


cerbere déblocage compte

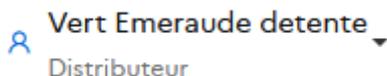
En cliquant sur le lien, l'écran suivant s'affiche. Vous n'avez plus qu'à renseigner un mot de passe

L'écran d'accueil s'affiche.

Écran page accueil PUMA pro

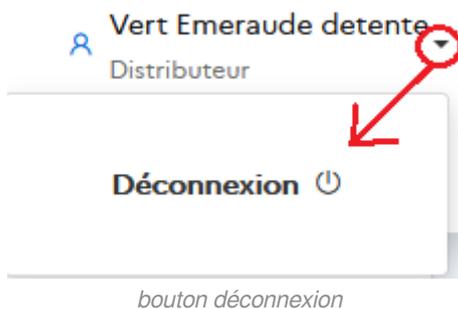


1 Profil connecté



Ce petit encart indique le profil avec lequel vous êtes connecté. Cela permet notamment de vérifier votre identité.

La petite flèche permet à l'utilisateur de se déconnecter proprement. Une astuce utile si vous vous êtes identifiés depuis un ordinateur public !



2 Rubriques



Ces mêmes rubriques contiennent parfois des sous menus.

Trois actions sont possibles pour un distributeur

- Effectuer des demandes d'enregistrements et délivrer un certificat d'enregistrement provisoires, permettant au client de naviguer durant un mois avant validation par le service gestionnaire
- Effectuer des demandes d'enregistrements temporaires pour les motifs suivants
Convoyage vers un salon ;
Convoyage pour livraison ;
Essai ou démonstration en mer.
- Déclarer l'acquisition d'un navire lors d'une reprise d'un navire d'occasion à un particulier

Mes demandes

Enregistrements provisoires

Enregistrements temporaires

Acquisitions d'occasions

menus rubrique demande

3 Messages de service

Messages de service

12/12/2022 - Réglementation plaisance

retrouvez la réglementation plaisance sur

Lien : <https://mer.gouv.fr/la-reglementation-des-navires-de-plaisance-loisirs-et-sports>

La Direction des Affaires Maritimes et l'assistance informatique à Saint-Malo peuvent communiquer directement avec les professionnels.

4 Accès aux actions

EFFECTUER UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT PROVISOIRE

EFFECTUER UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT TEMPORAIRE

EFFECTUER UNE DÉCLARATION D'ACQUISITION D'UN NAVIRE D'OCCASION

Un accès rapide aux actions principales de l'application.

Elles sont déterminées, comme le menu, par les droits données par le service.

5 Version de l'application

Version v2.3.0 (a) production

La version de l'application permet de mesurer l'impact d'une évolution

- 2 correspondant ici à la grosse version
- 3 est une petite version
- 0 à chaque corrections d'un lot d'anomalies
- parfois ces numéros sont accompagnés d'une lettre. il s'agit d'un "patch" qui corrige une petite anomalie mais ne change pas la version en cours

Ces numéros permettent aussi de vous retrouver dans la documentation où la version est toujours indiquée. [<http://intra.sim.metier.i2/>]

6 Aide générale

[Aide générale \(HTML, PDF\)](#)

A priori vous savez ce que c'est puisque vous avez cliqué dessus ! 😊

7 Message à l'éditeur

[Message à l'éditeur](#)

Un clic et votre messagerie s'ouvre pour écrire directement à dsi-plaisance@developpement-durable.gouv.fr pour tout problème technique.

Pour les autres types de demandes, merci de contacter votre service de proximité.

Les alertes et les erreurs

Les alertes sont symbolisées en orange. Les utilisateurs peuvent passer outre, après vérification et conseils éventuels contenus dans le message, en cochant la case " ignorer les alertes "

Alerte(s)

- Attention, la date de construction et le n° WIN ne semblent pas cohérents.

Ignorer

alerte portail pro

Les erreurs sont symbolisées en rouge, il est nécessaire de corriger ou compléter les champs concernés.

- Le champ Numéro WIN (Watercraft Identification Number) est obligatoire
- Le champ Longueur est obligatoire
- Le champ Largeur est obligatoire
- Le champ Catégorie de conception est obligatoire
- Le champ Date de construction est obligatoire

erreur portail pro

2. Chapitre 2 Mes demandes

La rubrique "**Mes demandes**" permet au distributeur

- de gérer les enregistrements provisoires
- de gérer les enregistrements temporaires
- de gérer les demandes d'acquisitions (mutation de propriété en son nom).

2.1. 2.1 Enregistrement provisoire

Introduction

L'enregistrement provisoire permet au plaisancier, client auprès de vous, de naviguer avec un titre provisoire durant 30 jours.

Le distributeur est autorisé à saisir des navires qu'ils soient taxables ou non.

Pour accéder au menu, cliquer sur la rubrique "**Mes demandes**" située en haut de l'écran.

The screenshot shows the 'Mes demandes' page in the 'Portail Professionnel'. The page is divided into two main sections: 'Mes demandes en cours' and 'Mes demandes terminées'. The 'Mes demandes en cours' section contains a table with one row of data. The 'Mes demandes terminées' section contains a table with five rows of data. The 'Mes demandes en cours' table has columns: N° demande, N° Win, Réf. client, Service Instructeur, Etat demande, Date de création, Date de soumission, and Actions. The 'Mes demandes terminées' table has columns: N° demande, N° Win, N° enregistrement, Réf. client, Service Instructeur, Etat demande, Date d'instruction, and Actions. A button 'EFFECTUER UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT PROVISOIRE' is visible below the 'Mes demandes en cours' table.

N° demande	N° Win	Réf. client	Service Instructeur	Etat demande	Date de création	Date de soumission	Actions
IP2272269	FRDAL12315A222		DML D'ILLE-ET-VILAINE	EN COURS D'INSTRUCTION	12/12/2022	12/12/2022	

N° demande	N° Win	N° enregistrement	Réf. client	Service Instructeur	Etat demande	Date d'instruction	Actions
IP2271762				DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	01/12/2022	
IP2268943				DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	20/10/2022	
IP2268905				DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	18/10/2022	
IP2263471				DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	16/08/2022	
IP2263461				DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	16/08/2022	

ecran enregistrement pro

Les demandes sont reçues en direct par votre service instructeur qui peut

- valider
- demander un complément à la demande
- refuser

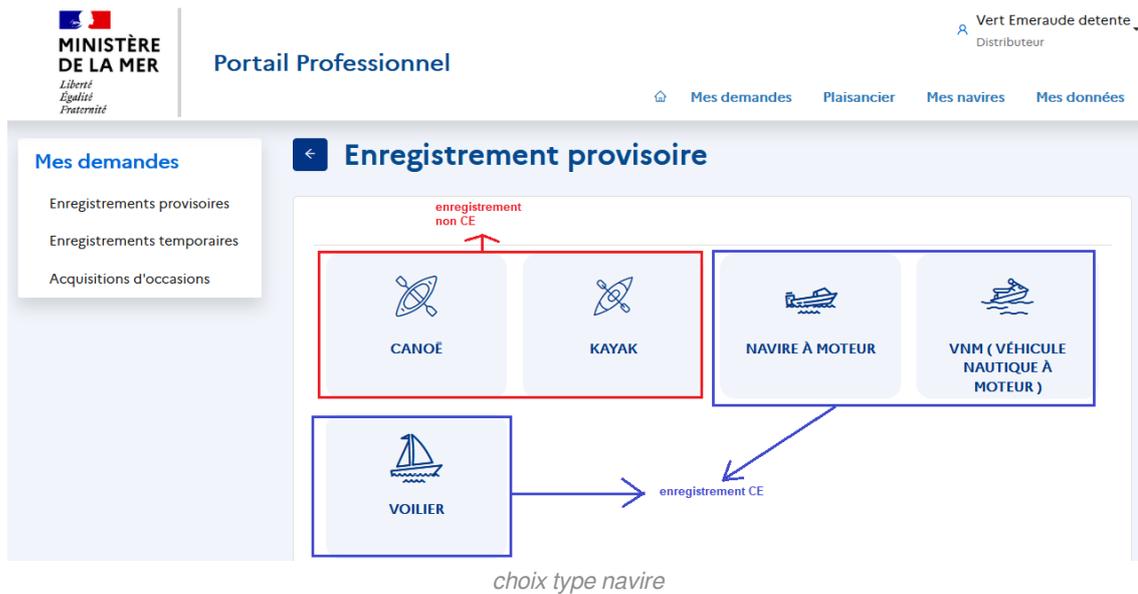
Enregistrement provisoire

Pour commencer, cliquer sur le bouton "**Effectuer une demande d'enregistrement provisoire**".

L'écran de demande d'enregistrement provisoire s'ouvre

Choisir le type de navire. Celui-ci permettra d'accéder soit à

- l'enregistrement CE
- l'enregistrement non CE



Le processus principal est décrit dans le point sur l'enregistrement CE. Pour l'enregistrement non CE, la seule différence notable concernant le numéro WIN.

2.1.1. 2.1.1 Enregistrement provisoire CE

Si je choisis d'enregistrer un navire à moteur, alors l'écran d'enregistrement CE s'ouvre (cf point précédent)



L'écran "**Informations discriminantes**" s'ouvre. remplir les champs et cliquer sur le bouton "**suivant**"
Toutes ces informations figurent sur la DEC.

enregistrement CE étape 1

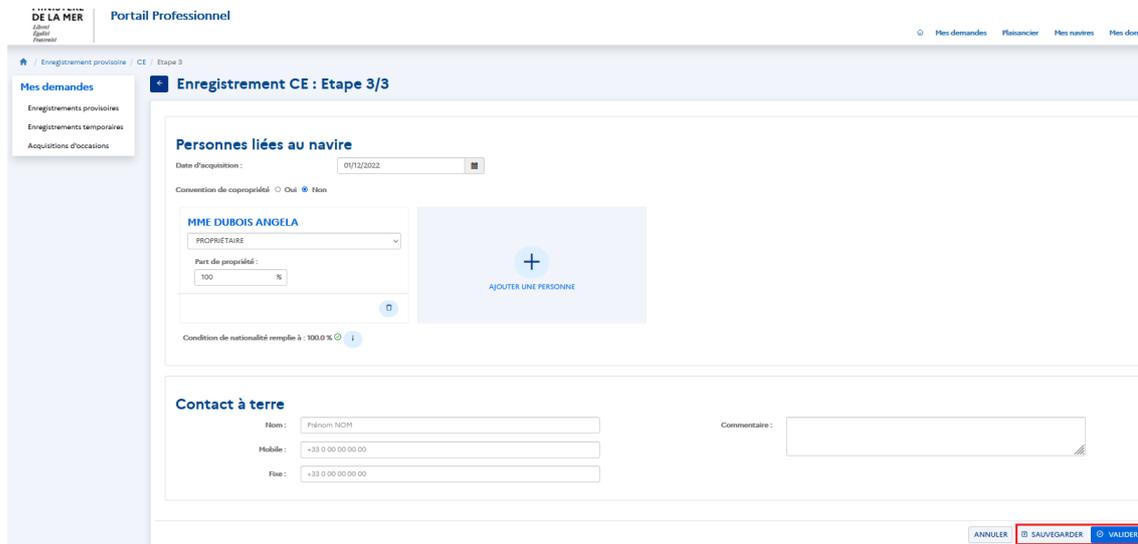
L'écran "Enregistrement CE : 2ème étape" s'ouvre. Elle comprend la fiche navire habituelle à remplir.

enregistrement CE étape 2

Quelques astuces...

La sauvegarde de la demande

Il faut distinguer sauvegarde et validation.

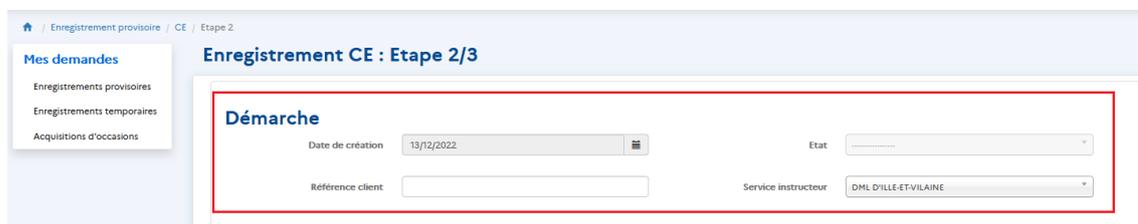


boutons sauvegarde et valider

La sauvegarde correspond à un mode brouillon, vous pouvez modifier la demande, elle n'est pas encore envoyée au service instructeur. La seule donnée obligatoire est le **"nom du navire"**. Cette fonctionnalité vous permet par exemple de rentrer un navire avec ses caractéristiques, de prendre le temps de la vérification nécessaire. Lorsque le client se présentera, il n'y aura plus qu'à entrer ses références. La validation, quant à elle correspond à l'envoi de votre demande au service. Le service dispose sur sa page d'accueil d'un compteur lui indiquant le nombre de demandes à traiter. Votre demande est entièrement dématérialisée, nul besoin de doubler par un appel téléphonique ou un courrier.

Partie Informations demande

Dans cette partie, on trouve notamment le choix du **"service instructeur"**.



infos demande avant enregistrement

Par défaut, il s'agit de votre service de référence :

- si vous êtes sur le littoral : le service de proximité
- si vous êtes dans les terres : le service de votre choix

Cette notion est déterminante car c'est ce service qui instruira votre demande.

On trouve aussi la **"référence client"** qui vous permet de retrouver la demande concernée en un coup d'œil dans le tableau des demandes. Ce numéro n'est pas normé ni obligatoire, il s'agit de votre référence propre (exemple vous disposez de votre propre logiciel ou tableur avec des numéros attribués).



référence client mes demandes

La sauvegarde ou l'enregistrement de la demande génère un numéro qui sert de référence pour l'Administration. Vous pouvez communiquer ce numéro en cas de questionnement par exemple.

enregistrement num demande cree

Partie documents

L'acte de vente, pour justifier le lien de la personne au navire et la DEC sont obligatoires. La DEC permettra au service instructeur de vérifier la conformité des informations saisies.

documents

Partie informations techniques et moteur

Dans cette partie, la nouveauté est l'adéquation de la DEC et de l'application. Plus d'interprétation possible...

info technique données dec

Partie Informations administratives

Notons que le "port d'enregistrement" peut être différent du service instructeur.

Démarche

Port d'enregistrement : * AC - ARCACHON

Pavillon : FR - FRANCE

partie demarches

Moteurs

Concernant le moteur : la somme des moteurs installés est calculée dans le champ "puissance installée kW"



MINISTÈRE DE LA MER
*Liberté
Égalité
Proximité*

Portail Professionnel

Mes demandes

- Enregistrements provisoires
- Enregistrements temporaires
- Acquisitions d'occasions

Propulsion

Type propulsion principale : * 09 - MOTEUR

Type d'installation moteur : * 01 - HORS-BORD

Puissance maximale recommandée (kW) : 100 kW

Puissance installée (kW) : 100 kW

Marque : **MERCEDES**

Modèle :

Numéro : **54h1h**

Type d'installation moteur : **Hors-bord**

Energie moteur : **ESSENCE**

Puissance (kW) : 50 kW

Spécification du moteur :
[spec_moteur.pdf](#)

Marque : **MERCEDES**

Modèle :

Numéro : **g564564g**

Type d'installation moteur : **Hors-bord**

Energie moteur : **ESSENCE**

Puissance (kW) : 50 kW

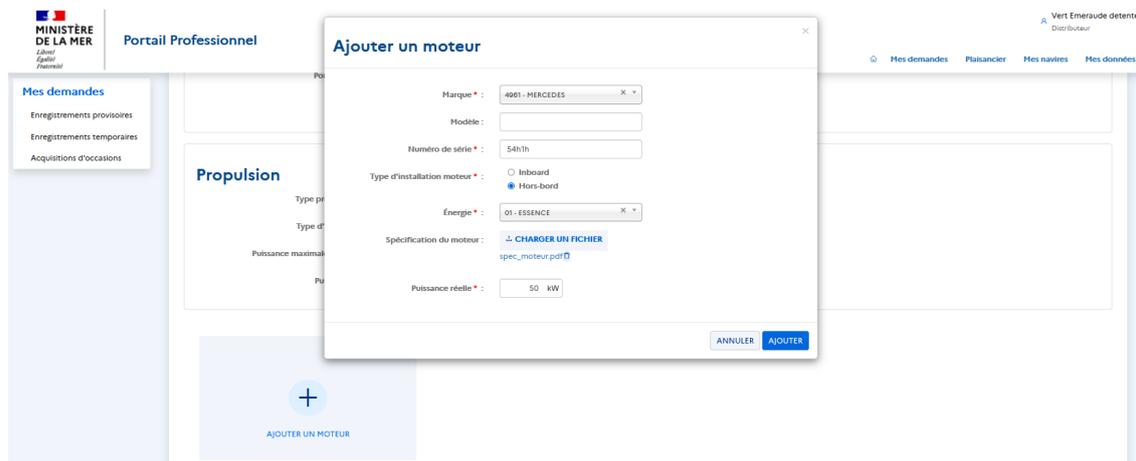
Spécification du moteur :
Aucun

+

AJOUTER UN MOTEUR

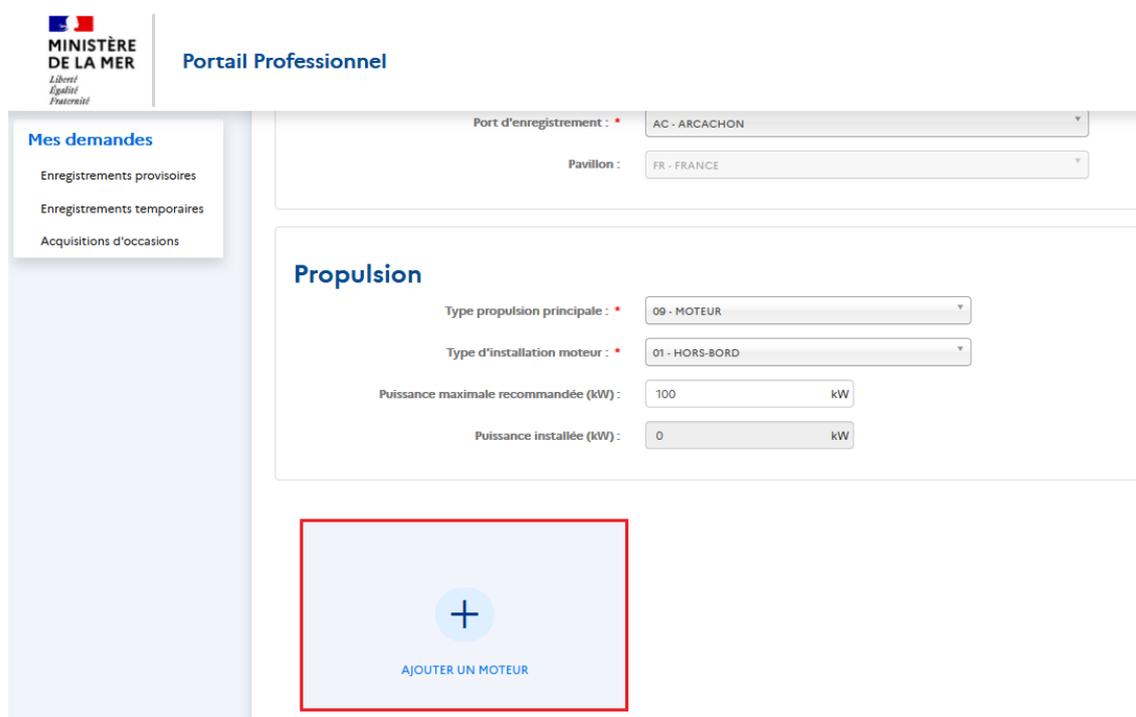
somme puissances

Lors de l'enregistrement du moteur, pensez à bien fournir les documents les concernant, cela sera très important notamment si le moteur est taxable car le service instructeur est chargé de calculer la puissance en CV administratifs.



partie moteur

Pour déclarer un moteur, cliquer sur le bouton "ajouter moteur". L'écran "saisie d'un moteur" s'ouvre.



bouton ajout moteur

Il est possible d'en rajouter plusieurs.

Partie personnes liées au navire

Pour cette partie, l'existence d'une personne dans le nouveau référentiel Demarches-plaisance (espace professionnel) ou la création d'une personne est indispensable.

Cliquer sur le bouton "ajouter une personne".



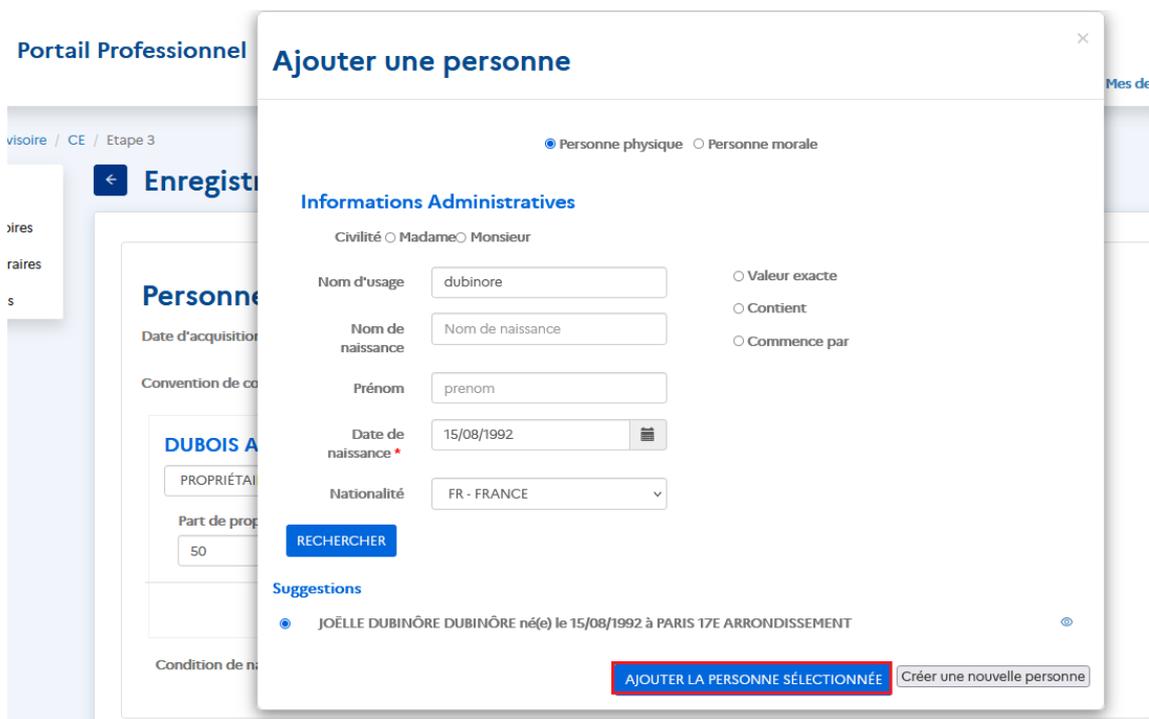
partie personnes liées au navire

L'écran de recherche de personnes s'affiche

Le **"nom d'usage"** ainsi que la **"date de naissance"** sont obligatoires

Vous pouvez la sélectionner via le bouton idoine.

Si la personne a été créée via IMPALA (ancienne application), aucun résultat n'apparaîtra.



ajout pers sélectionnée

Une fois la personne sélectionnée, il faut indiquer

- son rôle

- sa part de propriété

Selon la réglementation, pour pouvoir naviguer sous pavillon français, un navire ou un véhicule nautique à moteur doit appartenir pour moitié au moins à un ressortissant d'un des Etats membres de l'Union Européenne ou à des sociétés ou associations y ayant leur siège ou leur principal établissement.

D'où le **calcul de la condition de nationalité** à l'écran.

← Enregistrement CE : Etape 3/3

Personnes liées au navire

Date d'acquisition : 01/12/2022

Convention de copropriété Oui Non

DUBOIS ANGELA

PROPRIÉTAIRE

Gestionnaire

Part de propriété : 50.0 %

MME DUBINÔRE JOËLLE

PROPRIÉTAIRE

PROPRIÉTAIRE

CRÉDIT PRENEUR / LOCATAIRE

Part de propriété : %

+

AJOUTER UNE PERSONNE

Condition de nationalité remplie à : 50.0 % ⓘ

role et part de propriété

⚠ ATTENTION

Dans le cadre d'une copropriété, il y a toujours un gestionnaire. C'est lui qui sera le principal interlocuteur des affaires maritimes.

S'il y a une convention de copropriété alors on parle de "gérant". Ici, la différence est juridique. La déclaration a été réalisée devant notaire.

Dans ce cas, la pièce justificative est obligatoire.

←

Enregistrement CE : Etape 3/3

Personnes liées au navire

Date d'acquisition :

Convention de copropriété **Oui** Non →

↓ CHARGER UN FICHIER
acte.pdf

DUBOIS ANGELA

PROPRIÉTAIRE ▼

Gérant

Part de propriété :

%

🗑️

MME DUBINÔRE JOËLLE

PROPRIÉTAIRE ▼

Gérant

Part de propriété :

%

🗑️

Condition de nationalité remplie à : 100.0 % 👍 i

convention copro oui

Dans cette même partie, il est possible de rajouter un "**contact à terre**" (facultatif). Cette personne sera privilégiée par les secours en mer en cas de besoin.

Contact à terre

Nom : Commentaire :

Mobile :

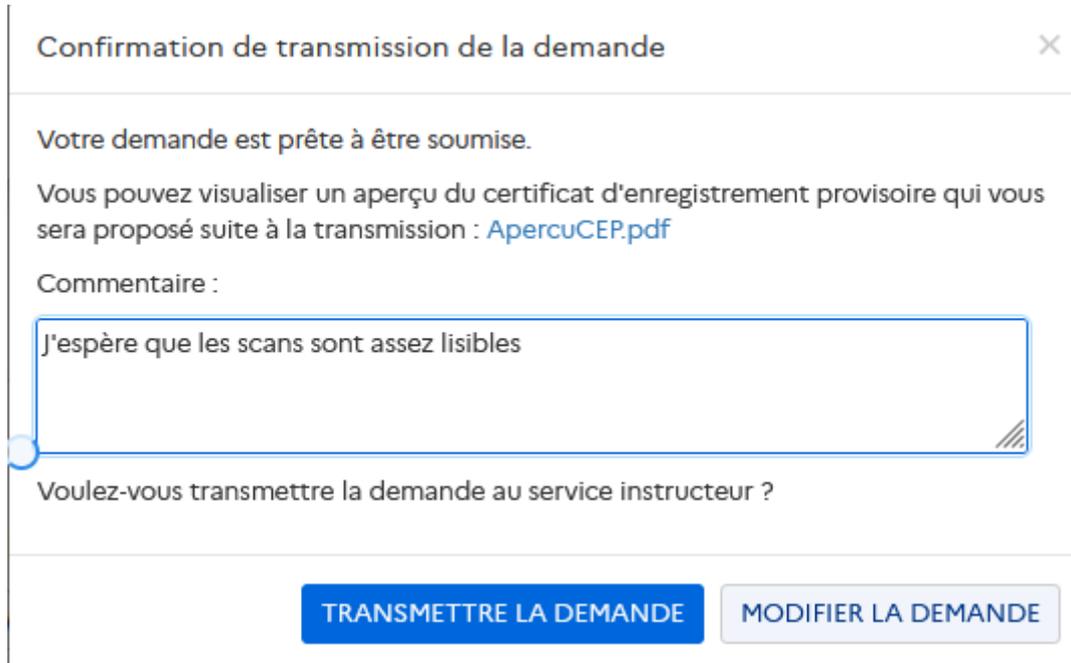
Fixe :

contact à terre

Partie observations

Avant de transmettre la demande au service instructeur, il est possible de :

- visualiser l' aperçu du certificat d'enregistrement (cf. [aperçu_Certificat_d_enregistrement_provisoire-1 - aperçu_Certificat_d_enregistrement_provisoire-1.pdf](#))
- de transmettre des commentaires au service instructeur



confirmation transmission demande

Lorsque la demande est "en cours d'instruction", il n'est plus possible d'agir dessus.

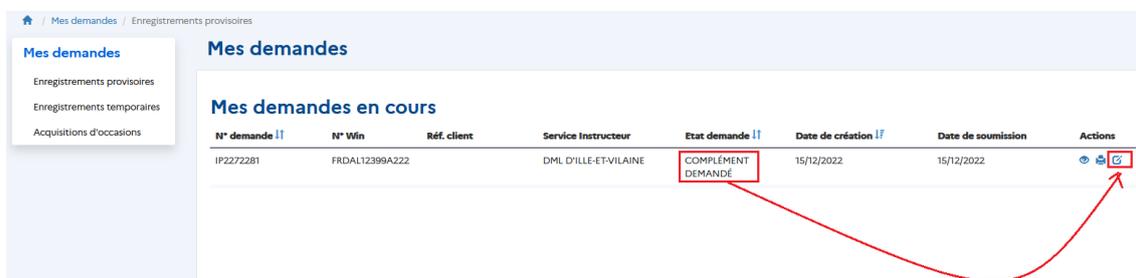
Vous pouvez éditer le  certificat d'enregistrement provisoire (cf. *Certificat_d_enregistrement_provisoire-2 - Certificat_d_enregistrement_provisoire-2.pdf*) document qui permet au plaisancier de naviguer 30 jours, le temps de l'instruction du dossier par le service instructeur.



demande en cours d'instruction

Il se peut que le service demande un complément à la demande

Vous devez absolument "**modifier**" votre demande avant de pouvoir la transmettre à nouveau

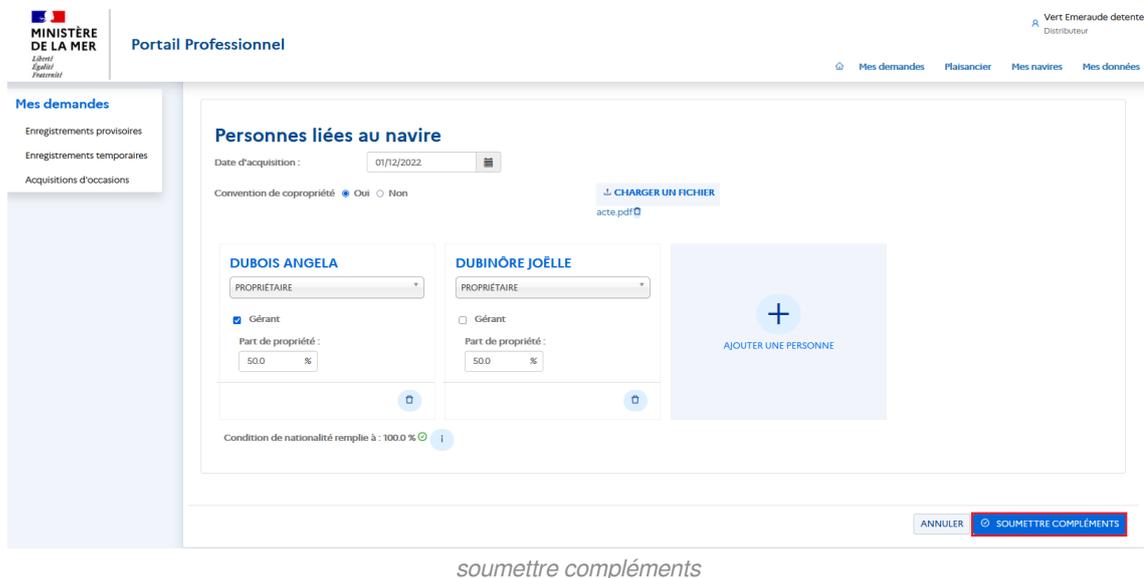


demande à compléter

Pour vous aider, le service instructeur a laissé un commentaire



Pour transmettre à nouveau, cliquer sur le bouton **"soumettre compléments"** au bas de l'écran. Votre demande passera à nouveau au statut **"en cours d'instruction"**



Les modifications de la demande sont limitées.

En tant que distributeur vous pouvez :

- supprimer/ajouter des documents
- supprimer/ajouter des moteurs
- modifier la date d'acquisition

Le service instructeur peut

- **accepter la demande**

Mes demandes terminées

N° demande	N° Win	N° enregistrement	Réf. client	Service Instructeur	Etat demande	Date d'instruction	Actions
IP2272281	FRDAL12399A222	G49658		DML D'ILLE-ET-VILAINE	ACCEPTÉE	15/12/2022	

demande acceptée et terminée

- **refuser la demande**

Mes demandes terminées

N° demande ^{II}	N° Win	N° enregistrement	Réf. client	Service Instructeur	Etat demande ^{II}	Date d'instruction ^{IF}	Actions
IP2272283	FRDAL14445A222	G49659		DML D'ILLE-ET-VILAINE	REFUSÉE	15/12/2022	

demande refusée et terminée

Dans les deux cas, la demande est historisée.
Ces demandes sont exportables au format csv.

2.1.2. 2.1.2 Enregistrement provisoire non CE

Ce cas d'utilisation concerne l'enregistrement des canoës et kayaks uniquement.
Il est actuellement en chantier.
Nous vous préviendrons dès qu'il sera à nouveau utilisable.

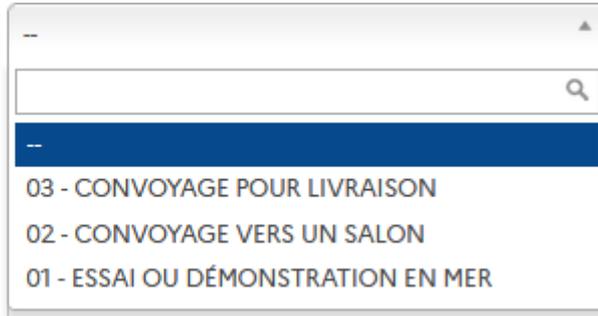


chantier

2.2. 2.2 Enregistrement temporaire

Les enregistrements temporaires correspondent à 3 motifs
Convoyage pour livraison ;
Convoyage vers un salon ;
Essai ou démonstration en mer.

Motif de la demande *



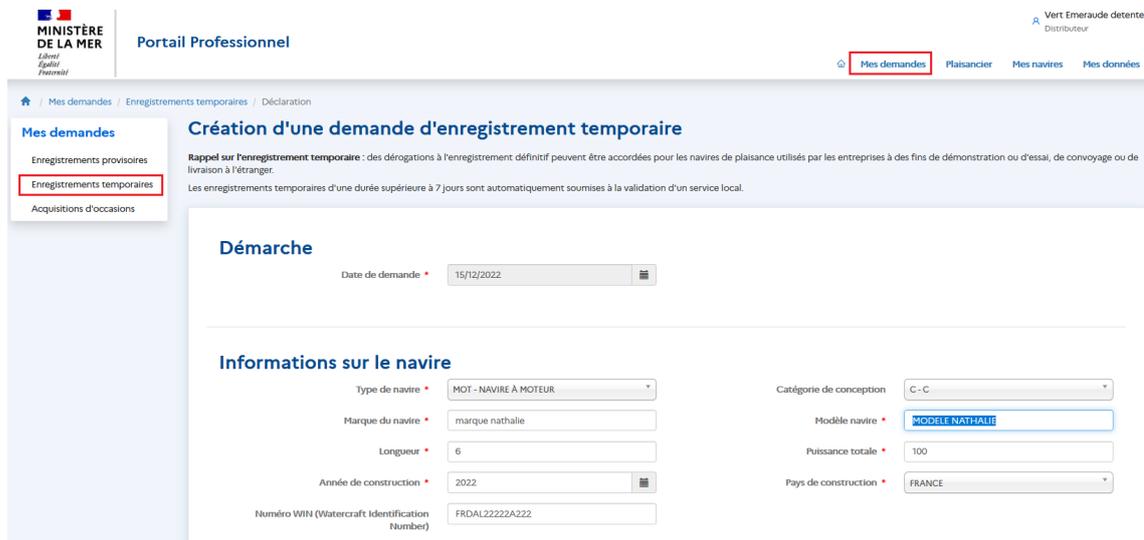
motifs enregistrement temp

REMARQUE

Pour les anciens, utilisateurs de l'application IMPALA, c'était un cas d'utilisation hors application, on utilisait à l'époque les carnets à souches violettes.

Une demande d'enregistrement pour une période inférieure à 7 jours est automatiquement acceptée. Au delà, une instruction du service est nécessaire.

Renseigner les champs concernant le navire



enregistrement temporaire 1

Dans la partie "**Informations sur l'enregistrement temporaire**", les champs s'affichent selon le motif sélectionné

Convoiement pour livraison

Pour le motif "**convoiement pour livraison**" les champs suivants s'affichent

- Destination
- Sortie des eaux territoriales
- Pays exportation

champs convoyage pour livraison

Convoyage vers un salon

Pour le motif "convoyage vers un salon" les champs suivants s'affichent

- Destination
- Sortie des eaux territoriales

convoyage vers un salon

Essai ou démonstration en mer

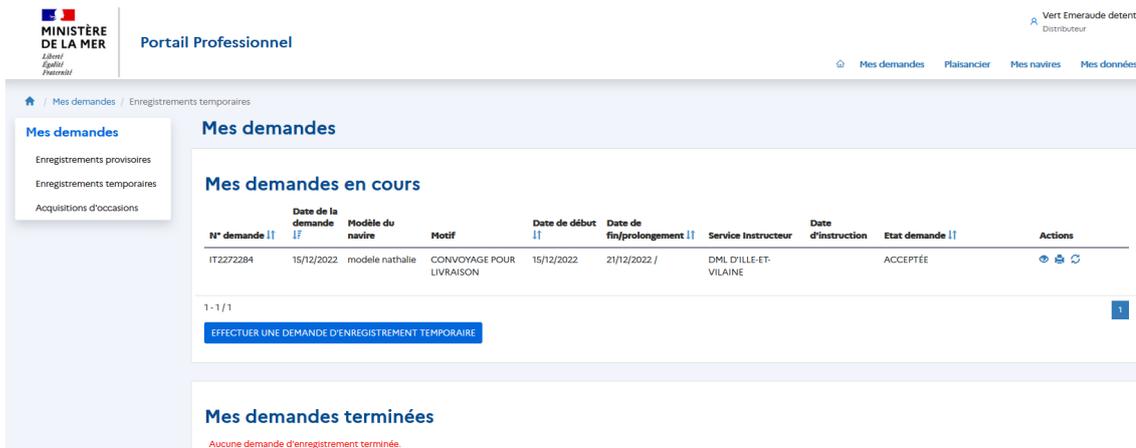
Pour le motif "essai ou démonstration en mer" les champs des autres motifs disparaissent et le champs "Sortie des eaux territoriales" est grisé.

ANNULER VALIDER

essai ou démonstration en mer

Une fois la demande enregistrée et acceptée, il est possible d'imprimer le certificat d'enregistrement temporaire ou de prolonger la durée.

La même règle des 7 jours s'applique au prolongement.



demande enregistrement temporaire en cours

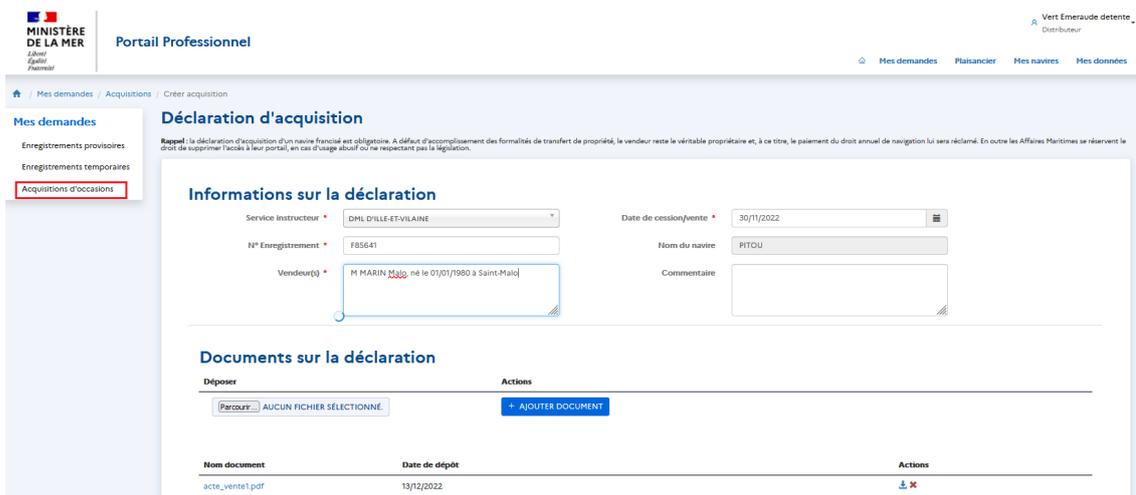
2.3. 2.3 Acquisition d'occasion

Cet écran permet au distributeur d'effectuer une mutation de propriété à son nom.

Le distributeur entre le numéro d'enregistrement d'un navire (le système vérifie qu'il existe ainsi que le nom du/des propriétaire(s))

Le service se chargera de vérifier la conformité des informations avec Demarches-plaisance (espace professionnel).

Dans le champs "vendeur(s)" mettez le plus d'informations possible sur le ou les vendeurs car cela permettra au service de comparer avec la base qu'ils ont à disposition pour valider votre demande.

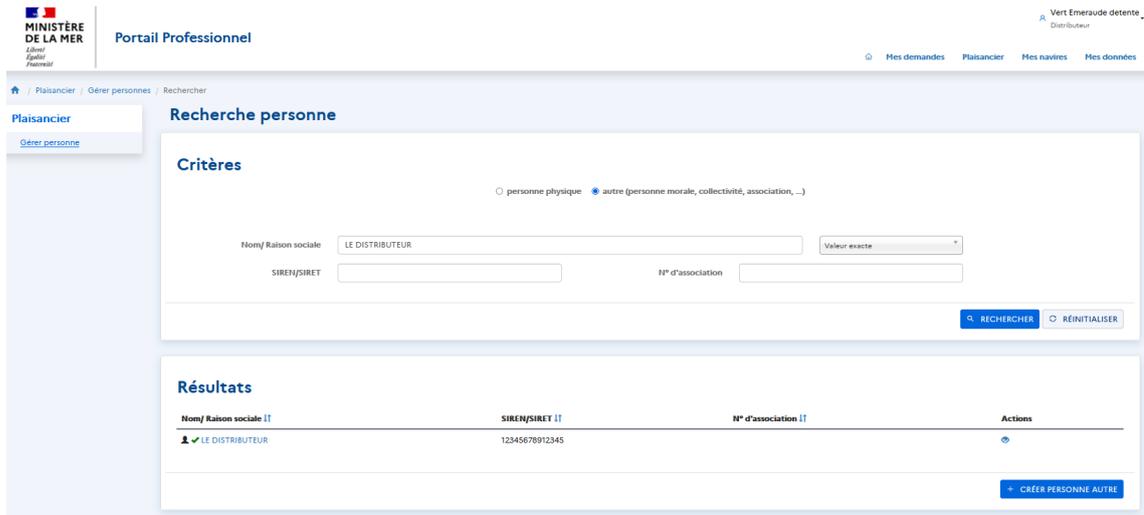


demande acquisition

REMARQUE

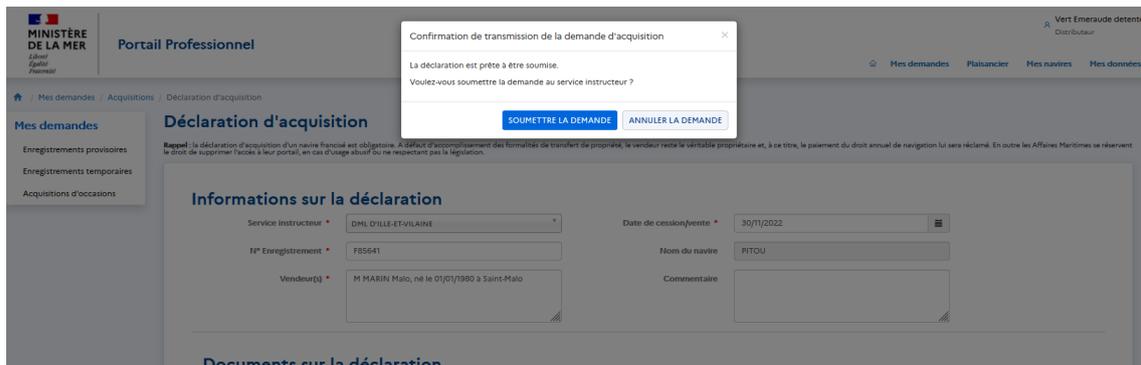
Pour pouvoir profiter pleinement de ce cas d'utilisation, la société doit être déclarée en tant que personne morale.

La petite astuce est de rechercher votre société via la rubrique "**Plaisancier**"



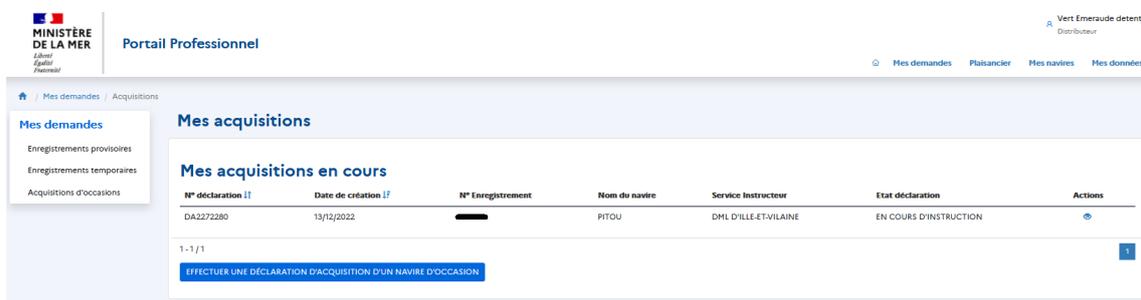
recherche personne morale

Une fois les informations saisies validées, une boîte de dialogue s'ouvre demandant confirmation, cliquer sur le bouton "**soumettre la demande**" pour poursuivre



boite dialogue confirmation demande acquisition

La demande apparaît dans le récapitulatif des demandes en cours. Aucune action n'est possible avant validation du service, hormis la consultation de la demande



recap acquisitions en cours

Une fois la demande validée par le service instructeur, la mutation de propriété est effectuée

The screenshot shows the 'Portail Professionnel' interface. At the top left is the logo of the 'MINISTÈRE DE LA MER' with the tagline 'Liberté Équité Fraîcheur'. The main header includes 'Portail Professionnel' and navigation links for 'Mes demandes', 'Plaisancier', 'Mes navires', and 'Mes données'. A user profile 'Vert Émeraude detente Distributeur' is visible in the top right. The main content area is titled 'Mes acquisitions' and is divided into two sections: 'Mes acquisitions en cours' and 'Mes acquisitions terminées'. The 'en cours' section shows 'Aucune demande d'acquisition en cours' and a button to 'EFFECTUER UNE DÉCLARATION D'ACQUISITION D'UN NAVIRE D'OCCASION'. The 'terminées' section contains a table with the following data:

N° déclaration	Date de création	N° Enregistrement	Nom du navire	Service instructeur	Date d'instruction	Etat déclaration	Actions
DA2272280	13/12/2022	[REDACTED]	RITOU	DML D'ILLE-ET-VILAINE	13/12/2022	ACCEPTÉE	[Icon]

demande acceptée

Dans le cas contraire (demande refusée), il ne se passe rien. Seul l'historique de la demande demeure.

3. Chapitre 3 Plaisancier

Le plaisancier est devenu un pivot afin de garantir la qualité de la donnée. En effet, la précédente application, **IMPALA**, ne permettait pas de certifier qu'un propriétaire navire possédait un ou plusieurs navires car il fallait le créer à chaque fois.

Aujourd'hui, avec **Demarches-plaisance (espace professionnel)**, la saisie n'est réalisée qu'une seule fois. On s'assure de l'identité du propriétaire (physique ou moral).

Le plaisancier peut déjà avoir été créé

- par un autre distributeur ;
- par un service instructeur ;
- par sa connexion à son portail.

Pensez à vérifier son existence dans l'application avant de créer des doublons.

The screenshot shows the 'Portail Professionnel' interface. The main section is 'Recherche personne' with the following search criteria:

- Critères:**
 - Radio buttons: personne physique, autre (personne morale, collectivité, association, ...)
 - Civilité: Toutes
 - Nom: DUBOIS
 - Valeur exacte: dropdown menu
 - Prénom: empty field
 - Date de naissance: 24/08/1962
 - Nationalité: FR - FRANCE
- Résultats:**

Nom prénom	Nom de naissance	Date de naissance	Nationalité	Actions
MME DUBOIS ANGELA	DUBOIS	24/08/1962	FRANCE	[eye icon]

recherche personne physique

Il est également possible d'effectuer la recherche et la création de personne au cours de l'enregistrement d'un navire via le bouton "**Ajouter une personne**".

MINISTÈRE DE LA MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail Professionnel

Vert Émeraude detente
Distributeur

Mes demandes Plaisancier Mes navires Mes données

Enregistrement provisoire / CE / Etape 3

Mes demandes

- Enregistrements provisoires
- Enregistrements temporaires
- Acquisitions d'occasions

Enregistrement CE : Etape 3/3

Personnes liées au navire

Date d'acquisition : 01/12/2022

Convention de copropriété Oui Non

AJOUTER UNE PERSONNE

Condition de nationalité remplie à : 0.0 %

ajouter une personne

L'application invite l'utilisateur à procéder à une recherche.

MINISTÈRE DE LA MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Portail Professionnel

Vert Émeraude detente
Distributeur

Plaisancier Mes navires Mes données

Enregistrement provisoire / CE / Etape 3

Mes demandes

- Enregistrements provisoires
- Enregistrements temporaires
- Acquisitions d'occasions

Ajouter une personne

Personne physique Personne morale

Informations Administratives

Civilité Madame Monsieur

Nom d'usage Valeur exacte

Nom de naissance Contient

Prénom Commence par

Date de naissance

Nationalité

RECHERCHER

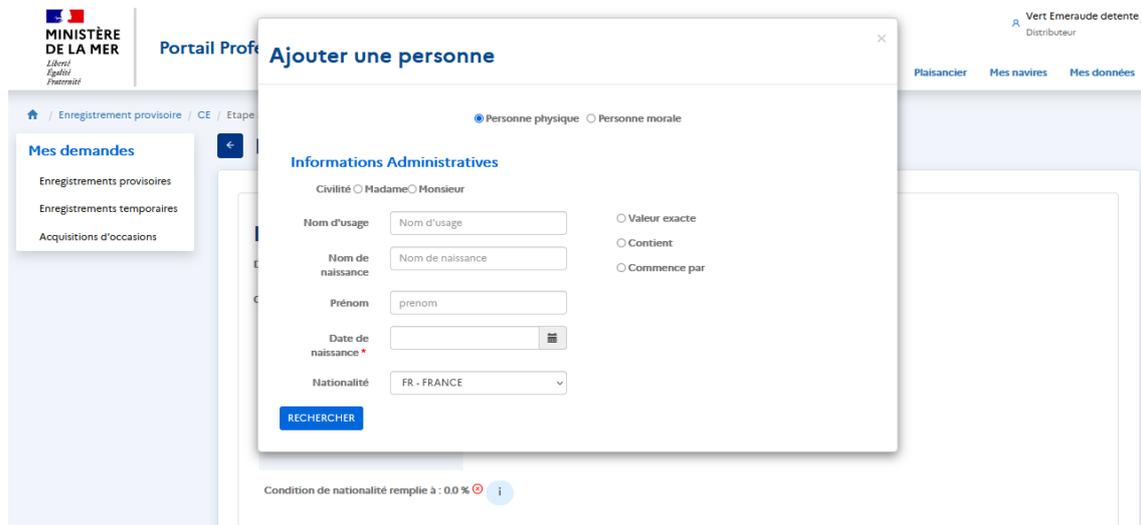
Condition de nationalité remplie à : 0.0 %

recherche personne

Cocher selon la recherche souhaitée

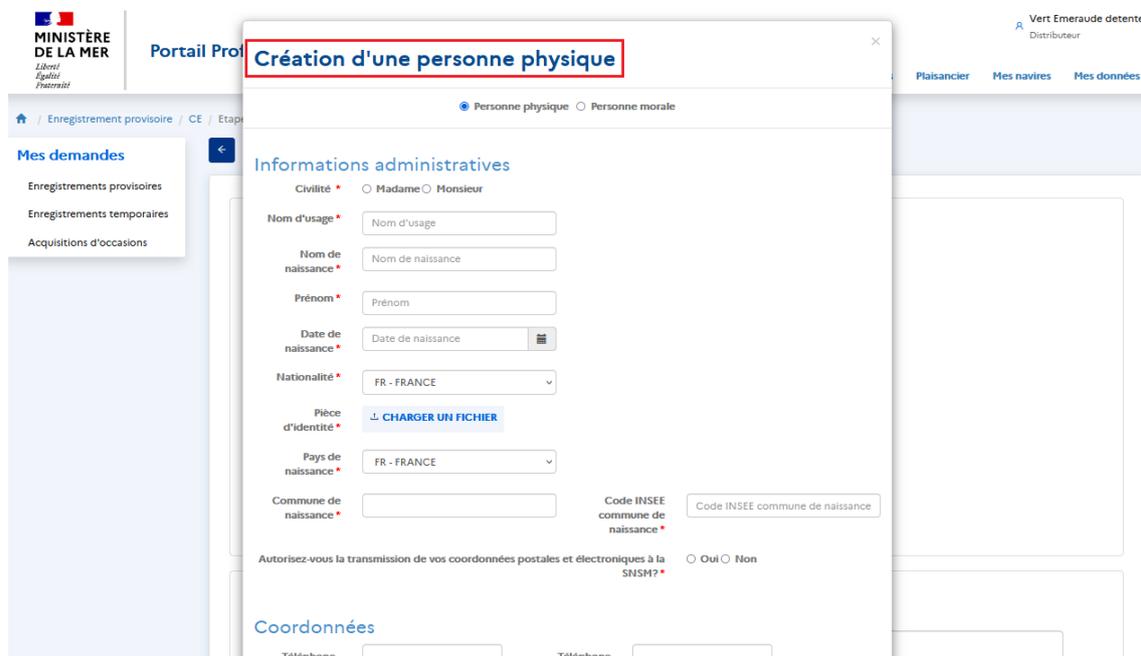
- Personne physique**
- Autre**

Si la recherche s'avère infructueuse, cliquer sur le bouton "**Créer personne**".



bouton creer personne

L'écran **Créer personne physique** s'ouvre

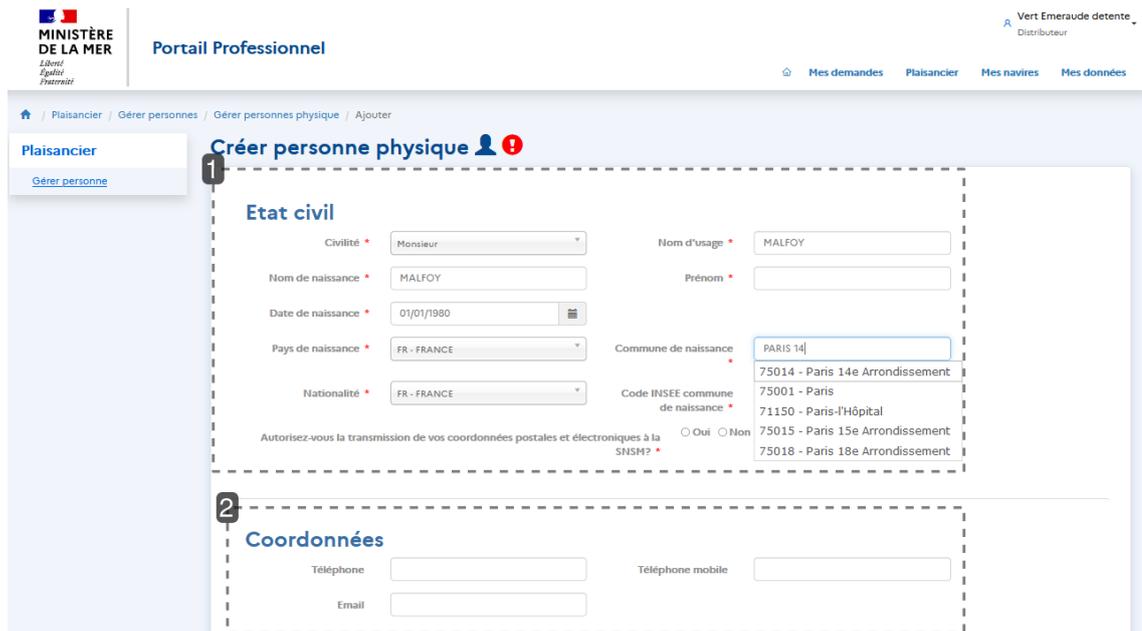


ecran création personne physique

ATTENTION

Soyez particulièrement vigilants quant à la saisie de l'identité de la personne. En effet, ces informations serviront à la connexion du plaisancier à son portail et à la sélectionner à nouveau dans l'éventualité où cette personne a un rôle avec un autre navire.

🖱️ Ecran créer personne physique 1



1 Partie Etat civil

Etat civil

Civilité * Nom d'usage *

Nom de naissance * Prénom *

Date de naissance *

Pays de naissance * Commune de naissance *

Nationalité * Code INSEE commune de naissance *

Autorisez-vous la transmission de vos coordonnées postales et électroniques à la SNSM? * Oui Non

(Dropdown menu for Commune de naissance is open, showing: 75014 - Paris 14e Arrondissement, 75001 - Paris, 71150 - Paris-l'Hôpital, 75015 - Paris 15e Arrondissement, 75018 - Paris 18e Arrondissement)

Parmi les nouveautés :

- le "**nom d'usage**" car même les hommes peuvent en avoir un ! 😊
- L'auto-complétion du champ "**commune de naissance**". Il faut particulièrement faire attention aux arrondissements.

Le champ INSEE commune de naissance s'alimentera automatiquement avec la sélection de la commune de naissance

Commune de naissance

Code INSEE commune de naissance *

PARIS 1

75015 - Paris 15e Arrondissement

75018 - Paris 18e Arrondissement

75019 - Paris 19e Arrondissement

75013 - Paris 13e Arrondissement

75017 - Paris 17e Arrondissement

commune de naissance

- La communication des coordonnées à la SNSM : 2 fois par an environ, la SDNUM communique les coordonnées à la SNSM.

Le plaisancier doit être au courant si la case est cochée à "oui".

Autorisez-vous la transmission de vos coordonnées postales et électroniques à la SNSM? *

Oui Non

snsM

- Si la personne enregistrée est mineure (le contrôle est effectué à partir de la date de naissance saisie) alors il faudra indiquer si elle est "émancipée" ou sélectionner son "responsable légal" préalablement créé via le même menu

Le responsable légal devra être créé au préalable (pas de création possible via l'enregistrement).

créer personne physique mineure

2 Partie coordonnées

Coordonnées

Téléphone

Téléphone mobile

Email

Au moins l'un des 3 champs est obligatoire. A défaut, l'application affiche une erreur bloquante.

L'adresse mail est conseillée car elle permet d'envoyer le certificat d'enregistrement directement au plaisancier.

MINISTÈRE DE LA MER
Liberté
Égalité
Proximité

Portail Professionnel

Mes demandes

Plaisancier / Gérer personnes / Gérer personnes physique / Ajouter

Créer personne physique

Erreur(s)
• Au moins l'un des 3 champs de coordonnées est obligatoire.

Alerte(s)
• Attention : la saisie du mail est nécessaire pour l'envoi du certificat d'enregistrement et des informations relatives au DAFN et facilitera la relation avec l'administration.
Ignorer

Etat civil

Civilité * Monsieur
Nom de naissance * MALFOY
Date de naissance * 01/01/1980
Pays de naissance * FR - FRANCE
Nationalité * FR - FRANCE

Nom d'usage * MALFOY
Prénom * DRACO
Commune de naissance * PARIS 14E ARRONDISSEMENT
Code INSEE commune de naissance * 75114

Autorisez-vous la transmission de vos coordonnées postales et électroniques à la SNSM? Oui Non

erreur coordonnées

1 Ecran créer personne physique 2

DE LA MER
Liberté
Égalité
Proximité

Portail Professionnel

Mes demandes Plaisancier Mes navires Mes données

Adresses

1 Adresse principale

Voie * 27 QUAI SOLIDOR
Code Postal * 35400
Pays * FR - FRANCE

Complément
Ville * SAINT-MALO

SUPPRIMER

Adresse secondaire
Adresse de domiciliation

2 Documents à fournir

• Veuillez déposer un document justifiant l'identité de la personne

CHARGER UN FICHIER
cin.pdf

ANNULER ENREGISTRER

1

Adresse principale

Voie * 27 QUAI SOLIDOR
Code Postal * 35400
Pays * FR - FRANCE

Complément
Ville * SAINT-MALO

SUPPRIMER

Adresses

L'adresse principale est obligatoire.

Si le navire est taxable (navire > ou = à 7m et/ou puissance installée du moteur > ou = à 22 CV administratifs), la notification de paiement sera adressée à l'adresse mail renseignée ou à l'adresse postale de l'adresse principale.

Le bouton "supprimer" permet de vider les champs en un seul clic.

2

Documents à fournir

ⓘ Veuillez déposer un document justifiant l'identité de la personne

📎 CHARGER UN FICHIER

cin.pdf 📄

Documents à fournir

Merci de joindre le scan de la carte d'identité.

Au moins 1 pj justificative est obligatoire.

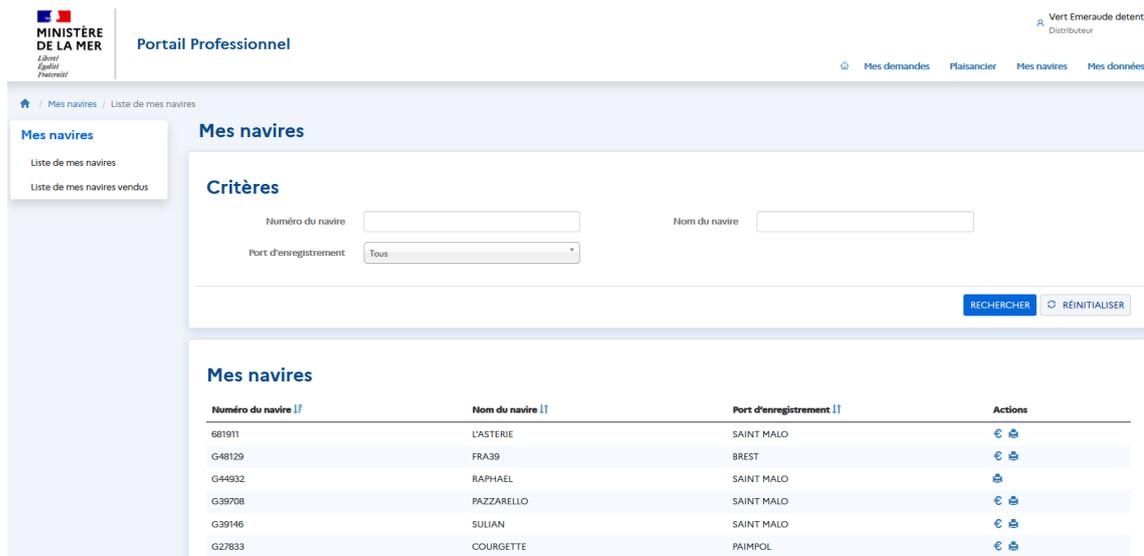
4. Chapitre 4 mes navires

Le menu "**mes navires**" correspond aux navires dont vous, distributeur, en tant que personne morale, êtes propriétaires.

Deux actions disponibles sur ces navires :

- la consultation du certificat d'enregistrement
- la vente du navire (soumis à condition)

Vous avez également accès à la liste de vos navires vendus.



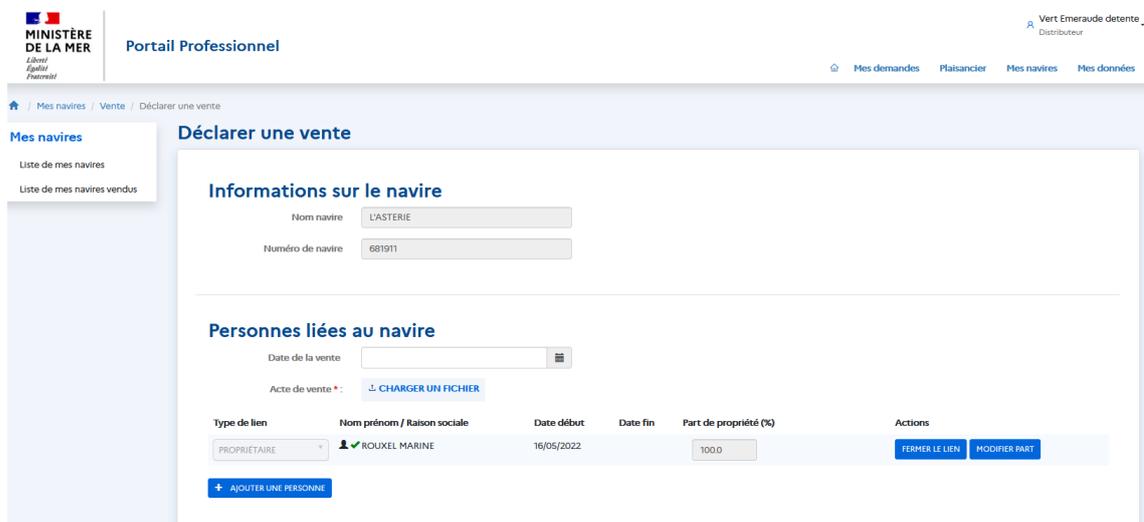
mes navires

La vente du navire est possible uniquement si le statut du navire est actif.

La "**fermeture d'un lien**" correspond au fait de ne plus être propriétaire dudit navire. Si je conserve des parts, je clique sur "**Modifier part**"

Comme pour l'enregistrement, une date est nécessaire, un acte de vente et une ou plusieurs personnes.

La validation est automatique (sans validation du service instructeur).

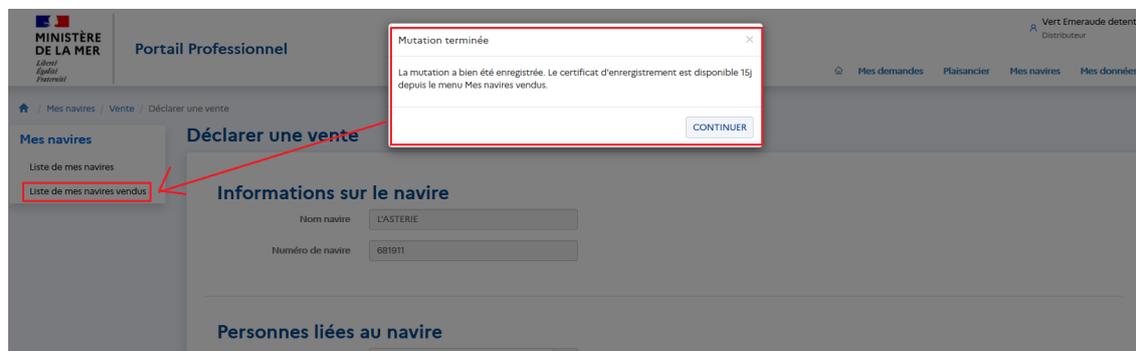


vente navire

Lorsque la mutation est effectuée, une fenêtre rappelle que le certificat d'enregistrement est disponible dans le menu "**Liste de mes navires vendus**" durant 15 jours.

Vous pouvez l'enregistrer pour rendre service à votre client en cas de perte ou de non connexion au portail plaisancier, etc.

Si toutefois une modification (changement de nom de navire, moteur, etc) intervenait entre temps, ce certificat serait caduc...



mutation terminée

Cas des navires sous "exonération négociant"

Les certificats d'enregistrements de ces navires portent la mention suivante

Le certificat d'enregistrement est suspendu, ce navire n'est pas autorisé à naviguer.

The validity of this registration certificate is suspended. This vessel is not allowed to navigate.

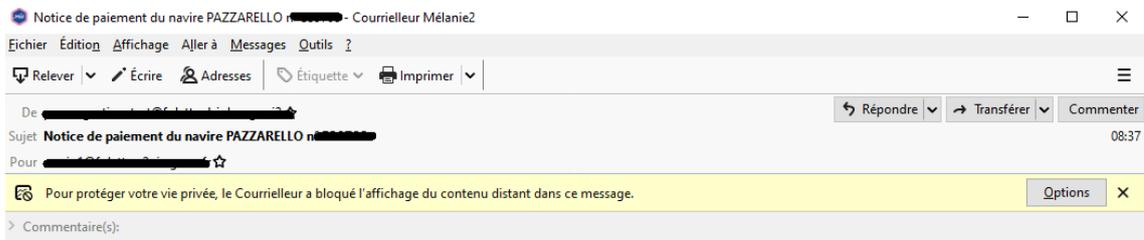
Date de délivrance (Date of issue (dd/mm/yyyy)) : 25/11/2022 **Date de validité** (End of validity (dd/mm/yyyy)) : 25/11/2032

Le certificat d'enregistrement est suspendu, ce navire n'est pas autorisé à naviguer.
The validity of this registration certificate is suspended. This vessel is not allowed to navigate.

certif enregistrement exo negociant

La demande d'exonération doit être faite auprès du GUFIP via gufip-info@mer.gouv.fr une fois l'acquisition du navire enregistrée et validée par le service.

Si le navire est soumis à taxation et que le navire est vendu, le distributeur doit payer la taxe pour l'année. Suite à la vente, il reçoit un mail (à l'adresse déclarée sur la personne morale par le service instructeur et non sur les données du distributeur) contenant les codes de paiement en pj



Logo Portail plaisancier

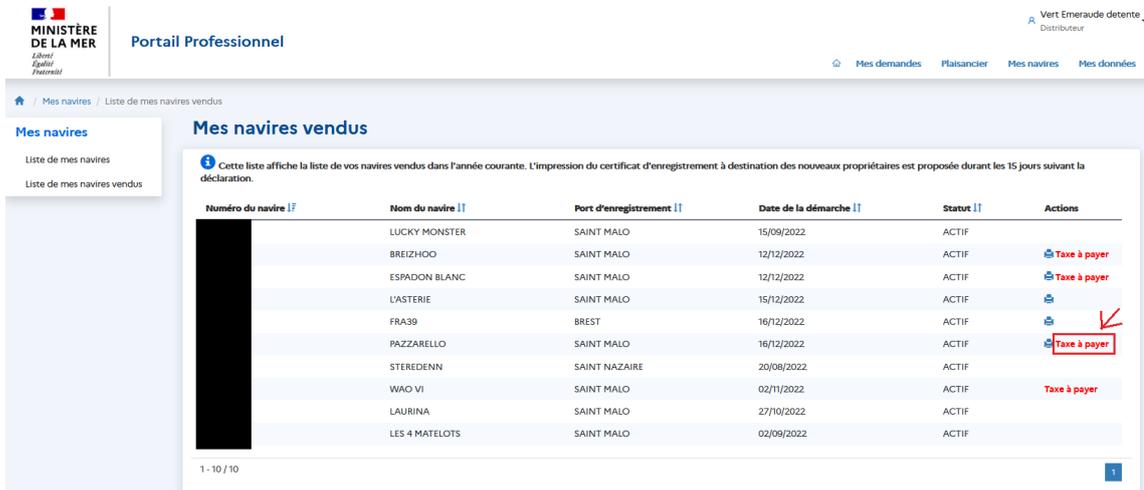
Madame, Monsieur,
 Suite à la vente de votre navire PAZZARELLO n° [redacted], la taxe annuelle sur les engins maritimes de plaisance a été générée pour ce navire. En tant que redevable de cette taxe, vous trouverez ci-joint les modalités de règlement.

Pour toute question, vous pouvez contacter le Guichet Unique de la Fiscalité Plaisance par téléphone : 02 99 19 60 46 ou par courriel : gufp.info@mer.gouv.fr
 PS : ce mail est envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.
 Pour la préservation de l'environnement, n'imprimez ce courriel que si nécessaire.



exemple mail vente navire exo negociant

Dans le menu "**Liste de mes navires vendus**", un lien "**taxe à payer**" permet de se rendre sur le site pour s'acquitter de cette taxe.



taxe à payer

Munissez vous de la pj jointe contenue dans le mail pour entrer les codes de paiement et suivez les instructions

PORTAIL DEMARCHES-PLAISANCE.GOUV.FR

Désormais le paiement de cette taxe doit se faire **en ligne** sur le site : demarches-plaisance.gouv.fr en cliquant sur l'onglet « payer le DAFN/DAP »

Pour accéder au paiement vous devez renseigner les codes suivants :
 Numéro de télépaiement : **BSFF9CC2YK6GQTT**
 Clé : **93**

Veuillez saisir ci-dessous le numéro de télépaiement ainsi que la clé.

Numéro de télépaiement * :

Clé * :

[Informations utiles sur la saisie des codes et le paiement](#)

CONTINUER

paiement en ligne

Au bas de l'écran, on trouve une partie "**Rapprocher navire**"

Lorsque PUMA a été mis en place en octobre 2018, le premier travail a été de réaliser un référentiel de personnes (morales et physiques).

La précédente application, IMPALA, enregistrait autant de propriétaires que de navires.

Dans PUMA, il faut donc parfois "**rapprocher**" des navires. Si le nom de votre entreprise a été saisie en "SARL les mouettes" au lieu de "Les Mouettes", la reprise automatique a peut être mis des navires de côté pour ne pas forcer la mise à jour des données.

Avec ce cas d'utilisation, vous pouvez vous référer à l'ancienne carte de circulation. Vous y trouverez le numéro d'immatriculation ainsi que la date d'acquisition. Ces informations compteront davantage que le nom du propriétaire qui ne match parfois pas à 100%

Rapprocher Navire

i En renseignant les informations relatives à son acquisition, le rapprochement permet de retrouver un navire absent de la liste de vos navires et dont vous êtes le propriétaire.

Numéro du navire * Date d'acquisition *

Nom ou raison sociale du ou d'un des propriétaires précédent

RAPPROCHER

rapprocher navire

5. Chapitre 5 Mes données

Cette rubrique permet au distributeur d'actualiser ses coordonnées directement sans passer par son service instructeur.

DE LA MER Équipement
Exploitation
Pêcheurs **PORTAIL PROFESSIONNEL**

Mes demandes Plaisancier Mes navires Mes données

Mes données / Consulter

Mes données
Mes données

Consulter mes données

Identification

Numéro SIRET ou équivalent: [REDACTED] Raison sociale: [REDACTED]
Responsable: [REDACTED] Service instructeur: DML D'ILLE-ET-VILAINE

Coordonnées

Téléphone mobile: 06454541541 Téléphone fixe: [REDACTED]
Fax: [REDACTED] Mail: marin1@folette.e2.re.gouv.fr

Adresse

Voie: 27 QUAI SOLIDOR Complément: [REDACTED]
Code Postal: 35400 Ville: SAINT-MALO
Pays: FR - FRANCE

[MODIFIER](#)

mes données

ATTENTION

En cas d'exonération négociant (menu "**Navires**"), si le navire est revendu et que vous êtes soumis à une taxe, le mail de notification de paiement (contenant les codes pour accéder à la créance) ne sera pas envoyé à l'adresse mail enregistrée dans "**Mes données**" mais à l'adresse mail de la personne autre (celle que vous pouvez rechercher via le menu "**Plaisancier**"). pour la modifier, vous devrez faire appel à votre service instructeur.